

B. Analyse et composantes paysagères : des espaces bien identifiés mais peu respectés

B.1. L'existant: Entre espaces anthropisés et préservés,



Cartographie définissant les espaces anthropisés et préservés, ainsi que les percées sur les grandes dunes



ESPACE PRÉSERVÉ



ESPACE ANTHROPISE



SIFFLEMENTS DE DUNE

Il existe aujourd'hui une scission nette entre les espaces construits où la circulation est libre (comme la voie d'accès au parking, les zones de stationnement, etc.) et les espaces où la précaution et le respect du site sont des obligations : les espaces préservés.



Aujourd'hui, il existe une délimitation de ces deux espaces, matérialisée par des ganivelles ou des fossés en eau. Les espaces naturels semblent cachés du visiteur et pouvoir y accéder semble une récompense difficile à obtenir.

Le milieu anthropisé est matérialisé par :

- Le phare, le sémaphore,
- Des caisses pour accéder au parc de stationnement,
- Un parking saisonnier en sable, parfaitement damé et départagé par des fossés sans eau,
- Des enrochements évitant les accès aux plages avec un engin motorisé,
- Des containers à l'année,
- Des barrières en bois et ganivelles répartissant les cheminements mixtes (vélos, piétons) et les pistes cavalières,

La piste réservée aux vélos et aux piétons est en enrobé coloré jusqu'au péage puis passe en sable.

La piste d'accès au phare et sémaphore est en grave compactée.

Le milieu naturel (préservé) subit les passages sauvages non-maitrisés. Des sifflements sont observés sur les grandes dunes provoquant un risque de modification du paysage existant (dunes stabilisées, jonchaie, etc...)

VOLET PAYSAGER

DATE :
25/07/2020

PHASE :
ETUDE

N°
12

B. Analyse et composantes paysagères : des espaces bien identifiés mais peu respectés

B.2. L'existant: présentation du milieu et des problématiques



L'étude APS présente plus largement les éléments paysagers du site (ainsi que l'étude de faisabilité réalisée par le groupement de MEDIEVAL AFPD).

Pour rappel, les **grands ensembles paysagers** rencontrés sur le site sont :

- Le canal,
- Les massifs dunaires et les grandes dunes
- La pinède,
- La jonchaie,
- le phare et le sémaphore.
- La plage.

Lorsqu'un piéton ou un cycliste emprunte la via Rhôna (A), il éprouve parfois le besoin de trouver le cheminement le plus court pour se rendre à la plage.

Juste avant le péage, avant que le cheminement en béton ne s'arrête, ce dernier est happé par la voie d'accès au sémaphore (et au phare). Arrivé dans une impasse, il coupe à travers la dune pour rejoindre la plage. Le retour se fait dans le même sens (puisque de la plage, le sémaphore et le phare sont visibles et offrent de parfaits points de repère).

Ces circulations sont de vrais fléaux pour la conservation des combes dunaires (quasiment stabilisés par la présence des deux grandes dunes). Les milieux humides tels que les fossés et la jonchaie, forment des limites naturelles infranchissables canalisant les circulations. Les ganivelles forment des barrières parfois vandalisées pour permettre le passage.



1. La Pinède



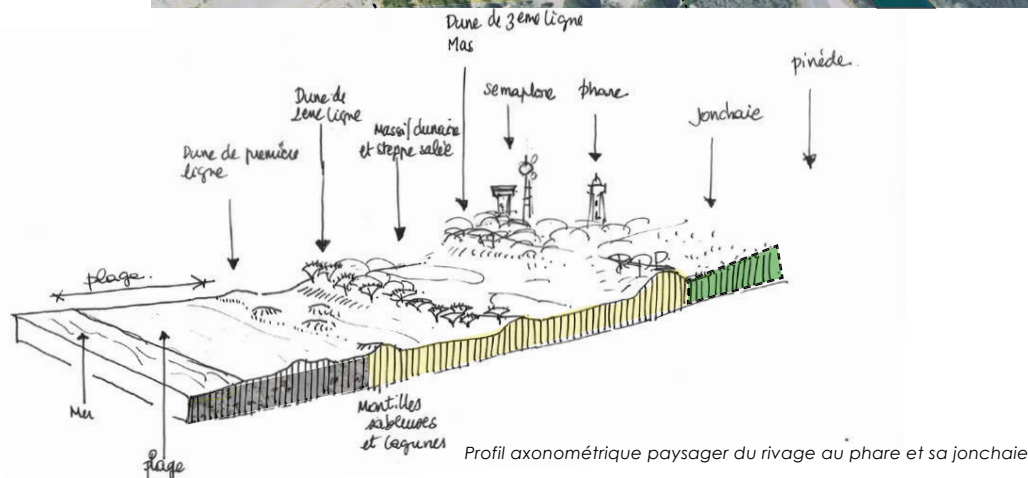
2. La jonchaie



3. Dunes blanches de première ligne



4. Dunes grises et steppe salée



VOLET PAYSAGER

DATE :
25/07/2020

PHASE :
ETUDE

N°
13